

# Rapport annuel 2013

<b>COMITÉ ET PERSONNEL DE L'ORTRA</b>	<b>3</b>
<b>A. PRÉSIDENTE ET DIRECTION</b>	<b>4</b>
<b>B. RAPPORT GÉNÉRAL</b>	<b>6</b>
<b>1. FONCTIONNEMENT INTERNE</b>	<b>6</b>
1.1 DIRECTION	6
1.2 EFFECTIF DU PERSONNEL	6
1.3 FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'ORTRA	7
<b>2. COURS INTERENTREPRISES</b>	<b>7</b>
2.1 ACTIVITÉS	7
2.1 COURS POUR LES ASE	7
2.2 EXTENSION DES PRESTATIONS	8
2.3 COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES CIE	8
2.4 COLLABORATIONS CANTONALES	8
2.1 COLLABORATIONS EXTRA-CANTONALES	9
<b>3. PROMOTION DES MÉTIERS</b>	<b>9</b>
3.1 FOIRE DES MÉTIERS – START 2013	9
3.2 PRÉSENTATION DES MÉTIERS DANS LE CADRE DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	10
<b>4. DOMAINE SOCIAL</b>	<b>10</b>
4.1 VALIDATION D'ACQUIS	10
4.2 POLITIQUE DES STAGES PRÉALABLES DANS LES ENTREPRISES	10
4.3 FORMATION DES ÉDUCATRICES DE L'ENFANCE (EDE) ES	10
4.4 FONDS SAVOIRSOCIAL	11
4.5 CONDITIONS SALARIALES	11
4.6 ÉQUITÉ DE TRAITEMENT DES TAXES CIE	11

<b>5. DOMAINE SANTÉ</b>	<b>12</b>
<b>5.1 ETAT DES LIEUX SUR LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ</b>	<b>12</b>
<b>5.2 FORMATION HES EN COURS D'EMPLOI</b>	<b>12</b>
<b>5.3 NOTES SEMESTRIELLES</b>	<b>13</b>
<b>5.4 LA VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE</b>	<b>13</b>
<b>5.6 CONDITIONS SALARIALES POUR LES PERSONNES EN FORMATION</b>	<b>13</b>
<b>6. ELÉMENTS TRANSVERSAUX</b>	<b>14</b>
<b>6.1 AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT AFP (APPRENTISSAGE DE DEUX ANS)</b>	<b>14</b>
<b>6.2 FORMATION DES FEE</b>	<b>14</b>
<b>7. LE TRAVAIL EN RÉSEAU</b>	<b>15</b>
<b>8. CONCLUSION</b>	<b>17</b>
<b>UN MOT PERSONNEL...</b>	<b>18</b>
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>19</b>

## Comité et personnel de l'OrTra

### COMITÉ

<i>Nom</i>	<i>Association/institution</i>
M. Hubert Schaller, président	OrTra Santé-Social - Fribourg
M. Rodolphe Rouillon	Hôpital fribourgeois
M. Pietro Fabrizio	Clinique Générale
Mme Aline Schuwey	Réseau fribourgeois de santé mentale, jusqu'au 30.6.2013
M. Jean-Claude Goasmat	Réseau fribourgeois de santé mentale, depuis le 1.5.2014
M. Emmanuel Michielan	AFIPA
M. Olivier Spang	INFRI, depuis 1.5.2014
M. Thierry Bourquenoud	INFRI, jusqu'au 29.4.2014
Mme Isabelle Räber	Association fribourgeoise d'aide et soins à domicile
Mme Annette Wicht	Fédération des crèches et garderie fribourgeoises
Mme Bernadette Renaut	ASI
M. René Jutzet	Avenir Social, depuis le 1.5.2014
M. Jean-Marc Fonjallaz	OrTra Santé-Social – Fribourg, voix consultative jusqu'au 30.4.2014
Mme Barbara Zosso	OrTra Santé-Social – Fribourg, voix consultative depuis le 1.5.2014

### PERSONNEL DE L'ORTRA AU 31.12.2013

<i>Nom</i>	<i>Statuts</i>
M. Jean-Marc Fonjallaz	Directeur
M. Dominique Vogler	Coordinateur cours CIE
Mme Ursula Spirig	Secrétaire
Mme Marjorie Leyat	Cheffe-experte ASSC
Mme Susan Biemann	Cheffe-experte ASE et ASA

## A. Présidence et direction

### 1. Structure

Au cours de ces cinq dernières années, l'OrTra Santé-Social Fribourg n'a cessé de progresser. Son budget a plus que décuplé ; le nombre d'EPT fixes est passé de 0.25 à 2.3 postes pour 5 personnes ; 86 personnes interviennent pour donner des cours.

Les tâches ont augmenté de manière importante : le renforcement de l'association sur le plan cantonal ainsi que les enjeux liés aux formations et aux promotions des métiers et leurs évolutions sont des éléments qui demandent un investissement de plus en plus marqué.

Afin de faire face à ces modifications, la structure a été adaptée. 2013 a donc permis d'expérimenter la mise en œuvre du changement mis en œuvre en 2012, à savoir la distinction claire entre les fonctions de président et de directeur. Sur proposition de la direction, une évaluation de la fonction de directeur a été initiée.

Cette démarche a été réalisée sur l'été 2013. Sans grande surprise, il a été constaté que ce poste devait être renforcé. Cette réalité a entraîné des choix de carrière pour le directeur: passer de 30% à 60% (ou plus) d'activité entraînait des conséquences sur les autres activités professionnelles. Ainsi, Jean-Marc Fonjallaz a choisi de remettre son mandat et les candidatures ont été ouvertes dès octobre 2013. Une commission de nomination a été constituée par le comité : elle s'est réunie à 4 reprises et a pu formuler une proposition de sélection des candidatures, puis de nomination au comité. Le 9 décembre, le comité a fait son choix. Le 11 décembre, le comité a pu informer les partenaires, les membres du réseau et le public de la nomination de Mme Barbara Zosso au poste de directrice. Elle prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> mai 2014, mais sera partiellement disponible avant cette date pour que la passation des pouvoirs se fasse dans les meilleures conditions.

Grâce à cette évolution, l'OrTra pourra encore mieux se positionner dans le canton et se maintenir de manière pertinente au service des employeurs et des associations professionnelles pour permettre une évolution et une intégration des professions, à leurs justes places, en fonction des missions actuelles comme de celles qui apparaîtront encore ces prochaines années.

## 2. Assemblée générale et comité

L'assemblée générale a eu lieu le 30 avril. Elle a été informée sur le fonctionnement de l'association et le bilan de START 2013, a adopté les comptes 2012 et le budget 2014 et a entendu une présentation sur les cours pour les formatrices et formateurs en entreprise.

Le comité s'est réuni à 7 reprises durant l'année 2013. Outre la gestion des affaires courantes, il a notamment :

- pris position sur la constitution d'un « groupe pénurie » en collaboration avec la DSAS, en relation avec les besoins en personnel des professions de la santé dans le canton de Fribourg ;
- adopté les comptes et le budget à l'intention de l'assemblée générale ;
- adopté un règlement du personnel ;
- tiré le bilan de Start 2013 et salué la présence remarquable et remarquable de l'ORTRA ;
- adopté le rapport intermédiaire du groupe de travail « Formation des éducatrices de l'enfance ES dans le canton de Fribourg » et donné mandat pour la suite de ce travail ;
- répondu à la consultation relative au Fonds SavoirSocial ;
- pris connaissance des délibérations tenues à l'ORTRA latine ;
- pris connaissance de la demande d'adhésion à l'ORTRA de l'association romande des assistantes médicales section Fribourg ;
- pris les décisions relatives au choix de la nouvelle directrice (cf. ci-dessus) ;
- enregistré avec regret le départ du comité de Mme Aline Schuwey, qui continue sa carrière en Valais ;
- accepté au comité la venue de M. René Jutzet, représentant d'AvenirSocial, et dont la candidature sera proposée à l'assemblée générale 2014.

Hubert Schaller  
Président

Jean-Marc Fonjallaz  
Directeur

*Le texte ci-après fait appel à bon nombre d'abréviations. Un glossaire figure en fin de document.*

## B. Rapport général

### 1. Fonctionnement interne

#### 1.1 Direction

Des rencontres régulières entre le président et le directeur ont lieu et la différenciation des rôles a pu se faire sans difficulté, dans une entente cordiale et constructive. L'implication du président est importante dans le développement des activités, tant à l'interne que vis-à-vis des partenaires du réseau. Le nouveau président s'est en outre impliqué dans les représentations de l'OrTra sur le plan romand comme fédéral.

#### 1.2 Effectif du personnel

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et comme prévu, un des postes de cheffe-experts est passé de 20 à 30 %. Ceci est dû à la reprise, par la cheffe-experts des ASE, du rôle similaire pour les ASA (première procédure de qualification en 2014).

Les autres postes de travail n'ont pas été modifiés et l'organigramme de l'OrTra est resté similaire (voir rapport annuel 2012), sauf l'appui donné à la partie alémanique (expertise FaGe) par Mme Erika Rutschi qui assure ainsi le rôle de cheffe-experte adjointe pour la partie alémanique.

En été 2013, Lina est arrivée dans la famille de Mme Susan Biemann (cheffe-experts ASE et ASA). Mme Georgette Rohrbasser a assuré le remplacement durant la période du congé maternité.

Au 31 décembre 2013, la liste du personnel (par ordre alphabétique) peut être arrêtée comme suit :

Mme Susan Biemann	Cheffe-experts ASE et ASA	30 %
Jean-Marc Fonjallaz	Directeur	20 %
Mme Marjorie Leyat	Cheffe-experts ASSC	20 %
Ursula Spirig	Secrétaire	70 %
Dominique Vogler	Coordinateur CIE	80 %
<b>Total de l'effectif fixe</b>		<b>220 %</b>

En outre, 86 personnes interviennent sur mandat spécifique pour les cours interentreprises.

### 1.3 Fonctionnement général de l'OrTra

L'OrTra vit sur un rythme principal de cinq séances annuelles pour chaque instance (comité, commissions permanentes). Une assemblée générale est convoquée annuellement.

Outre ces éléments, différentes commissions et groupes de travail se réunissent en fonction des besoins et des avancements de projets. Entre autres, on peut citer les commissions pédagogiques des CIE, les groupes de travail liés aux VAE et aux thèmes spécifiques tels que les notes semestrielles des ASSC et la formation des éducatrices de l'enfance. D'autres groupes se sont retrouvés ponctuellement pour des éléments précis.

Le présent rapport rend compte de ces activités et d'autres encore.

## 2. Cours interentreprises

### 2.1 Activités

En 2013, l'activité des CIE a permis d'accueillir :

- ASA 37 apprenti-es pour un total de 424 jours-apprenti-es
- ASE 163 apprenti-es 1181 jours-apprentis, dont 161 hors canton
- ASSC 270 apprenti-es pour 3342 jours-apprentis

Au total, ce sont donc **470 apprenti-es** qui ont suivi les cours, pour un total de **4'947 journées** de cours.

Ces cours ont été encadrés par **86 intervenant-es** :

- ASA 9 intervenants dont 5 donnent également des cours chez les ASE ou les ASSC
- ASE 17 intervenant-es dont 4 également pour les ASA et les ASSC
- ASSC 66 intervenant-es dont 5 également pour les ASA et les ASE

### 2.1 Cours pour les ASE

Depuis l'été 2013, les cours interentreprises pour les ASE ont été repris et organisés sur le plan fribourgeois, dans le cadre de l'OrTra. Il est possible de le voir ci-dessus : l'activité pour la mise en place a été conséquente, au vu notamment du nombre de personnes concernées.

Des accords intercantonaux ont été trouvés pour faciliter l'organisation des cours par filière, et pour lesquels il peut arriver qu'une organisation régionale plutôt que cantonale permette de palier à un nombre restreint d'apprentis pour des cours précis.

## **2.2 Extension des prestations**

Durant l'année 2013, une réflexion a été mise en place pour pouvoir offrir, dans le cadre des CIE francophones, un approfondissement des compétences en accompagnement de la psychiatrie de l'âge avancé (cours FAP – ARPEGE ; <http://www.arpege-vd.ch/fap/>). Une réflexion a ainsi été menée en collaboration avec des représentants de cette organisation et de la Croix-Rouge fribourgeoise (habilitée à donner ces cours dans le canton).

Des adaptations importantes du cours de base ont dû être faites, de manière à pouvoir faire correspondre les exigences des CIE avec les compétences spécifiques des cours FAP. De plus, la question de la taxonomie a été abordée et les approches ont dû faire l'objet d'adaptations.

Dès la rentrée 2013, ces cours ont pu être proposés aux ASE de la filière personne âgée. Les ASSC bénéficieront également de ces cours à l'avenir.

## **2.3 Commissions pédagogiques CIE**

La commission pédagogique des CIE ASSC a poursuivi son travail. Après avoir entériné les principaux éléments du système qualité dévolu aux cours, elle a finalisé les éléments de la politique d'amélioration continue : questionnaires de satisfaction, lieux d'échange et de récoltes des propositions d'amélioration, échancier lié à ce fonctionnement, etc.

La commission pédagogique des CIE ASE a été créée. Elle réunit des représentantes de tous les secteurs concernés : handicap, enfance, personnes âgées. La commission prend en compte, dans son fonctionnement, les exigences posées sur le plan national par SavoirSocial ; elle a notamment préparé la mise en place de visites de cours.

Pour les ASA, aucune commission pédagogique n'est encore en place. Il devra être mené une étude pour voir si ce métier peut être rattaché à une des deux commissions existantes, comme cela s'est fait pour les commissions d'apprentissage et les fonctions de cheffe-experts.

## **2.4 Collaborations cantonales**

En 2013, l'ESSG a pris l'initiative de nommer des correspondants CIE, sous forme de référents de domaine d'enseignement. Cette initiative, bienvenue, a permis de tisser des liens entre les intervenants de nos cours et ces personnes, en vue de coordonner les cours sur les aspects des contenus principalement. Ce mode de faire a permis de clarifier les rôles et de gagner en cohérence entre les deux lieux de formation.

Egalement en collaboration avec l'ESSG, le coordinateur des cours rencontre au moins une fois l'an les formateurs et formatrices en entreprise (FEE), de manière à assurer le lien avec les retours du terrain sur l'organisation et le contenu des cours. Ces rencontres sont reprises dans le cadre de notre politique d'amélioration continue.



## **2.1 Collaborations extra-cantoniales**

Le groupe de travail qui s'est réuni sur le plan romand pour organiser la reprise des CIE ASE par les cantons a fait la demande (à l'OrTra latine) de pouvoir poursuivre ses rencontres. Cette demande a reçu un écho positif à l'unanimité : les synergies sont à maintenir, voire à développer et les bénéfices de ces collaborations sont évidents.

Il est prévu des rencontres bisannuelles, sur le plan romand, des responsables CIE.

Par ailleurs, l'OrTra Fribourg reste attentive aux développements sur le plan national et le coordinateur a pu participer à des rencontres spécifiques aux CIE dans le cadre des organisations faitières.

## **3. Promotion des métiers**

Les tâches de promotion des métiers sont prévues sur le plan statutaire. Elles font l'objet d'une politique générale de l'organisation, étant entendu que l'ensemble des activités permettent de travailler sur cette thématique. On peut relever ici et entre autres les prestations liées à la formation des FEE (voir plus loin), la mise à jour du site Internet, les contacts avec les entreprises, la volonté permanente de communication, etc.

De manière circonstanciée et concrète, l'OrTra s'est engagée dans le domaine de la promotion par deux actions principales.

### **3.1 Foire des métiers – START 2013**

La présence de l'OrTra à cette exposition s'est concrétisée par un stand de 80m<sup>2</sup>.

80 personnes (employé-es et apprenti-es) se sont relayées sur le stand, qui a été ouvert durant plus de 50 heures. Les collaboratrices et collaborateurs de l'OrTra ont assuré une présence constante sur le site.

Des activités diverses ont été prévues de manière à susciter l'intérêt des visiteuses et visiteurs. Ainsi et notamment, le parcours en chaises roulantes et la distribution de jus de fruits (1 tonne d'oranges pressées) ont permis des prises de contact intéressantes.

Une totalité de 39 métiers ont ainsi été présentés par les représentant-es de l'OrTra à plusieurs milliers de personnes et notamment aux élèves des cycles d'orientation du canton.

Une évaluation de la manifestation a eu lieu à l'interne. La structure de base en termes d'organisation et de présentation a été confirmée pour l'édition 2015. Quelques points d'amélioration seront pris en compte.

### **3.2 Présentation des métiers dans le cadre de l'orientation professionnelle**

Pour la première fois en 2013, trois soirées de présentation des métiers ont eu lieu à l'attention (principalement) des élèves des CO et de leurs parents. Ces soirées se sont toutes déroulées à Fribourg, dans le cadre de la cafétéria de la Cité St-Justin. Elles ont été organisées pour les métiers d'ASSC et d'ASA, d'ASE et ASA et – en allemand – pour les trois métiers. Plus de 200 personnes ont participé à ces soirées.

## **4. Domaine Social**

### **4.1 Validation d'acquis**

Comme annoncé et préparé en 2012, les activités de l'OrTra dans le domaine Social ont notamment permis le développement de la VAE (présentée lors de l'AG du printemps 2012). Huit personnes, au final, ont suivi le processus jusqu'au bout. Plusieurs ont décidé, dans le cadre de la procédure, de reporter leur démarche, ou ont choisi une autre voie de formation. Les documents prévus pour l'évaluation des dossiers ont montré leur pertinence. Au final, deux personnes vont obtenir directement leur certificat fédéral de capacité ; les six autres suivront des cours complémentaires.

Il faut relever ici l'excellente collaboration avec les divers partenaires concernés, à savoir le SOPFA, le SFP, l'ESSG et les représentants des employeurs et les experts.

### **4.2 Politique des stages préalables dans les entreprises**

La commission a travaillé durant cette année sur des recommandations de fonctionnement pour les stages en entreprise. Un document de référence a été établi, qui consiste en une recommandation de l'OrTra. Il a été mis en ligne sur le site internet.

Bien que préparé par la commission sociale, ce document est également valable pour les stages qui ont lieu dans le domaine de la santé, par analogie.

### **4.3 Formation des éducatrices de l'enfance (EdE) ES**

En 2013 (voir rapport annuel précédent), un rapport a pu être rendu au comité de l'OrTra. Il fait état d'une pénurie grave en personnel ES dans les crèches et garderie du canton. Des préconisations sont apportées, qui concernent principalement la proposition d'ouverture d'une filière de formation dans le cadre du canton de Fribourg.

Le comité de l'OrTra a accepté le rapport et ses recommandations. Il a décidé de reconduire le groupe de travail en lui confiant la tâche d'étudier de manière plus précise les conditions d'un appel d'offre pour des prestataires de formation. Le comité a souhaité que le groupe de travail soit complété de divers représentants de l'Etat, des différents services concernés par la mise en place d'une telle voie de formation. Une directrice de crèche fera dorénavant également partie de ce groupe.

En automne 2013, le groupe est resté en période de latence, dans l'attente d'une décision de la direction de la Santé et des affaires sociales, permettant de désigner un-e représentant-e du Service de l'enfance et de la jeunesse.

#### **4.4 Fonds SavoirSocial**

Le Conseil fédéral a accepté en automne 2012 la mise en place d'un fonds social de force obligatoire. En 2013, les entreprises concernées ont pour la première fois cotisé à ce fonds pour un exercice comptable complet. L'OrTra du canton de Fribourg étant « co-responsable » et membre de l'organisation gérant le Fonds, un montant conforme au budget a été perçu en 2013 ; celui-ci représente la contribution des entreprises du social au fonctionnement de l'OrTra sur le plan cantonal.

#### **4.5 Conditions salariales**

En 2013, les salaires des ASSC ont été revalorisés (classe 11) ; ceux des ASE sont restés stables (classe 10). Depuis la mise en place de ces professions, les conditions liées à ces deux métiers ont toujours été similaires. C'est du reste toujours le cas (par exemple) pour les salaires recommandés pour les apprentis.

La question d'une possible poursuite de cette politique d'équivalence des conditions salariales entre ces métiers a été abordée dans le cadre des séances de l'OrTra.

#### **4.6 Equité de traitement des taxes CIE**

Pour 2013, l'organisateur des cours interentreprises pour les ASE de langue allemande (Dritte Lernort) a annoncé une augmentation drastique du prix de la journée de cours. Le comité de l'OrTra, puis l'assemblée, ont accepté l'idée que les prix des cours francophones et alémaniques soient de même montant, et cela également de manière transversale (entre les métiers).

Dans ce sens et dès 2013, l'OrTra règle les factures de l'organisateur et refacture les montants coordonnés aux institutions alémaniques concernées.

## 5. Domaine Santé

### 5.1 *Etat des lieux sur les professions de la Santé*

En 2010 déjà, la commission Santé – sur mandat de la direction de la santé et des affaires sociales – avait procédé à des recommandations d’action afin de palier au risque de pénurie en personnel de soin dans le canton. Les partenaires que sont l’OrTra et le canton avaient été alertés par le rapport national édité par la CDS et l’OdASanté et portant sur ce même sujet.

A la suite de ce rapport, en décembre 2010, un comité de pilotage avait été nommé par le Conseil d’Etat. Une stratégie d’action avait été posée ; celle-ci portait dans un premier temps sur une photographie de la situation du canton de Fribourg, afin de pouvoir objectiver et contextualiser les chiffres évoqués sur le plan national. Dans un deuxième temps, il était prévu une étude sur les équilibres d’équipe, de manière à pouvoir notamment affiner les questions de dotation et – partant de pouvoir situer le plus précisément possible les besoins en formation, ceux-ci se déclinant alors en termes d’efforts de promotion des métiers, de politique en places de stage et en capacité d’encouragement des carrières (entre autres). Ce comité de pilotage, dans les faits, ne s’est jamais réuni.

En 2013 et à plusieurs reprises, l’OrTra a interrogé les représentants de l’Etat sur ce sujet. Le mandat initial a été revu et réactualisé. A ce jour, la situation n’a pas évolué.

Pourtant, les moyens de promotion doivent être adaptés au contexte ; il est nécessaire de prévoir des éléments pragmatiques de réalisation de la mission (par exemple en termes de locaux), anticiper sur des mesures à prendre, etc. Il manque dès lors des éléments de pilotage et d’anticipation indispensable pour pouvoir mener des actions ciblées et justifiées. En outre, des mesures concrètes devraient être prises et des choix politiques réalisés en fonction d’éléments clairement objectivés. Il est à souhaiter que ces éléments fondamentaux puissent être réalisés, soutenus par des déclarations d’engagement réitérées et une volonté clairement affichée de l’OrTra de participer à ces recherches.

### 5.2 *Formation HES en cours d’emploi*

La HEdS de Fribourg a poursuivi son projet de mise en place d’une formation bachelor en emploi. L’OrTra a participé à divers titres à ce développement. Un groupe de travail issu de la commission Santé a notamment travaillé sur les aspects de convention contractuelle à prévoir entre les employeurs et l’école pour ce qui relève du suivi des étudiant-es.

Le plan de formation prévoit un emploi des étudiant-es à hauteur de 50-60%, le reste du temps de travail étant consacré aux études, en présentiel ou en étude en ligne. Le salaire de ces personnes dépendra de leur niveau d’étude précédent dans le secteur des soins ; les projections ont été faites sur la base du salaire des ASSC.

### **5.3 Notes semestrielles**

Un groupe de travail a avancé sur une adaptation du formulaire de suivi de l'apprentissage et de fixation des notes semestrielles. Une volonté est de pouvoir gagner en objectivité sur la mise de la note, notamment en formalisant une congruence entre les observations réalisées et la note posée. Par ailleurs, la création d'un seul document pour l'ensemble de la formation (plutôt qu'un par semestre) vise à favoriser la vision d'ensemble du déroulement de la formation.

A fin 2013, une première esquisse a été réalisée. Trois institutions se sont engagées pour procéder à une évaluation (projet pilote) au cours du printemps 2014.

### **5.4 La Validation des acquis et de l'expérience**

Les formations complémentaires issues de la première volée de candidates à l'obtention d'un CFC par VAE sont encore en cours. Une deuxième période d'accompagnement et de préparation de dossier a pu débuter et se déroulera au courant de 2014.

Le groupe de travail ad'hoc poursuit donc son travail.

### **5.6 Conditions salariales pour les personnes en formation**

Comme préalablement annoncé, les mesures d'encouragement à la formation ASSC (soit la reconnaissance salariale des jours de formation) n'ont pas été renouvelées. Dès l'été 2013, cette mesure n'a plus pu être mise au bénéfice des personnes intéressées. Seules les ASA peuvent bénéficier de ces conditions contractuelles, selon courrier de la DSAS.

En conséquence, il est possible de constater une nette diminution des formations d'ASSC par la voie raccourcie, et une augmentation des formations par le biais de l'article 32 de la LFPr. La conséquence directe de cette mesure tient au fait que l'employeur, dans ce cas, n'est plus astreint à assurer des mesures de suivi des apprentis sur le lieu de travail. La mise en disponibilité (congé) pour les cours n'est pas nécessairement assurée. Cette renonciation à ces mesures d'encouragement porte en elle-même le risque d'une atteinte à la qualité de la formation, et respectivement à une augmentation potentielle des situations d'échec. Les personnes concernées seraient alors doublement pénalisées, étant entendu que cette voie de formation est payante (les cours professionnels et les cours interentreprises sont facturés).

## 6. Eléments transversaux

### 6.1 *Aide en soins et accompagnement AFP<sup>1</sup>* (*apprentissage de deux ans*)

La formation d'aide en soins et accompagnement a débuté en 2012 ; les premières attestations seront délivrées en 2014.

En 2013, un succès important de cette formation était attendu et plus de 30 nouveaux contrats estimés pour la rentrée 2013. Ceci n'a pas été le cas puisque 16 personnes ont débuté un apprentissage à ce moment-là.

Par conséquent, des mesures de promotion de cette formation auprès des employeurs sont à prendre ; l'ordonnance doit faire l'objet d'une nouvelle présentation, tout comme le plan de formation et le profil de qualification. Des rencontres avec les directions des institutions fribourgeoises sont prévues pour l'automne 2014.

### 6.2 *Formation des FEE*

Les cours mis sur pied en 2013 ont connus un succès prometteur. 61 personnes ont suivi les cours proposés par l'OrTra. Les bilans ont été globalement positifs. Les cours en langue allemande n'ont pas pu être tous organisés, par manque d'inscription et ceci malgré que le nombre minimum de participants soit déterminé en dessous des chiffres prévus pour les cours en français.

Comme annoncé, le programme a été enrichi, en 2013, par des cours spécifiques de gestion de l'accompagnement par objectifs et de gestion des conflits. Ces cours viennent en plus du désormais traditionnel « 6<sup>e</sup> jour » qui permet un approfondissement ciblé du plan de formation et des moyens d'accompagnement.

Le programme 2013 a été reconduit pour 2014. Une publication mieux anticipée et les échos positifs de la première année devraient permettre de voir encore augmenter le nombre de participant-es.

---

<sup>1</sup> AFP : attestation fédérale de formation professionnelle

## 7. Le travail en réseau

Tout au long de 2013 et comme précédemment, l'OrTra s'est inscrite dans un important travail de réseau, en lien avec ses partenaires directs. Du fait de l'augmentation des activités à l'interne et du taux d'activité inchangé du directeur, des choix de limitation ont dû être fait, qui ont principalement porté sur le plan national. Par contre, d'autres opportunités se sont créées, par la présence d'autres permanents dans des activités cantonales, régionales et nationales.

La liste ci-après (non exhaustive) montre les partenaires les plus importants de notre travail.

Partenaires	Type de relation
<b>Monde du travail</b>	
Entreprises formatrices	Présence des faïtières dans les structures de l'OrTra ; statuts de membres
Association du monde du travail	Présence des associations de collaborateurs dans les structures de l'OrTra. Manque à ce jour : représentation des assistants socio-éducatifs
<b>Services de l'Etat</b>	
Service de la formation professionnelle	Collaboration régulière, par les séances, les GT et des contacts de travail réguliers
Direction de la Santé et des Affaires sociales	Présences de représentant-es dans les commissions permanentes et dans certains groupe de travail ; contacts directs avec la directrice, les chefs de service et leurs adjoints
Service de l'orientation professionnelle et de la formation d'adultes	Collaboration dans le cadre des projets VAE, ainsi que pour les soirées d'information sur les métiers

<b>Ecoles</b>	
Ecole Santé Social	Présence des doyens dans les commissions permanentes ; participation du directeur à des séances de direction de l'école ;  contacts sporadiques, notamment dans le cadre de la coordination entre école et CIE
Haute école de santé	Présence du responsable de la formation dans la commission Santé ; contacts sporadiques dans le cadre de développement de projets
Haute école de travail social	Présence du directeur dans la commission Social ; contacts sporadiques dans le cadre de développement de projets
HFR – ERD ES	Participation de l'OrTra dans les instances du centre de formation des soins pour les formations d'experts en soins intensifs, en urgence et en anesthésie
<b>Commissions d'apprentissage</b>	
Commission d'apprentissage ASE et ASA	Collaboration ponctuelle et rencontre annuelle de coordination
Commission d'apprentissage ASSC	Collaboration ponctuelle et rencontre annuelle de coordination
<b>Groupe d'experts</b>	
Cheffe-experts	Collaboration régulière, facilitée du fait que ces personnes sont désormais des collaboratrices de l'OrTra
<b>Autres acteurs fribourgeois</b>	
Fondation pour la promotion des métiers	Appui financier sous diverses formes (investissements, activités de promotion, subventionnement des cours interentreprises)
Association cantonale du centre professionnel	Prise en charge du loyer des salles de cours



<b>Niveau romand</b>	
OrTra cantonales	Contacts réguliers et informels pour des questions de gestion courante
OrTra latine	Organisation réunissant les président-es et les directions de toutes les OrTra de la Suisse latine ; rencontres trimestrielles
Commission CIE	Réunion biannuelle des responsables des CIE dans les cantons romands
Chefs-experts	Rencontres annuelles des chefs-experts des cantons romands
<b>Niveau national</b>	
Commission du développement et de la qualité de la profession ASA	Vice-présidence assurée par le directeur de l'OrTra Fribourg
Savoir Social	Participation aux rencontres nationales et à des séances spécifiques de commissions (notamment CIE)
OdA Santé	Participation aux rencontres prévues sur le plan national, ainsi qu'à la commission communication et promotion des professions

## 8. Conclusion

L'OrTra Santé-Social Fribourg s'inscrit dans un domaine complexe et passionnant. Le présent rapport montre l'investissement qui est nécessaire pour permettre son développement, son positionnement et une réalisation du travail qui réponde à des critères de qualité et d'engagement.

Ce rapport cite la partie visible des actions les plus importantes. Derrière chacune d'elles, il se cache des personnes fortement engagées dans les réflexions et les actions. Qu'elles en soient ici remerciées avec force et sincérité !

La lecture de ce rapport montre à l'évidence l'ampleur de la tâche. Des actions sont encore à développer comme par exemple les tâches de représentation sur le plan national, une présence plus accentuée auprès des employeurs, une politique de communication plus marquée (entre autres). L'étude faite en été 2013 sur les activités et la masse de travail du directeur a clairement montré que le pourcentage de travail en vigueur (inchangé depuis 2008) n'était plus adapté. Il était temps de reprendre la réflexion, en prenant en compte les aspects cités ici, ainsi que ceux qui relèvent de la vie courante, telles que le développement de la structure (et notamment le système de gestion par la qualité), la conduite du personnel et le développement de projet.

2013 a permis cette étude, la prise en compte des conclusions et la procédure d'engagement d'une nouvelle directrice. Ainsi, en 2014, Mme Barbara Zosso succèdera à M. Jean-Marc Fonjallaz. Elle reprend une organisation qui fêtera alors ses six années d'activités, et qui est en phase d'expansion et aussi en situation de consolidation. Ce rapport permet de lui apporter des souhaits qui portent sur le plaisir au travail, la satisfaction professionnelle et un plein succès dans ses activités.

Fribourg, le 26 mars 2013/jmf-hs

---

### **Un mot personnel...**

*Exceptionnellement et puisque c'est le dernier... quelques lignes en plus.*

*Je souhaite ici apporter mes plus vifs remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, au fil de ces six années m'ont témoigné, dans le cadre de l'OrTra, de leur plus large confiance, ont participé activement et avec pertinence à des réflexions importantes et riches de sens. Je garde de toutes et tous un souvenir ému et une grande sympathie. Merci pour tout !*

*Je tiens ici à remercier également et tout spécialement le président qui a repris une tâche importante avec soin et beaucoup de bienveillance et de respect. Je remercie également vivement les collaboratrices et le coordinateur des cours ; leur engagement, leur vision positive et bienveillante, leur fidélité sont des éléments précieux qui ont participé au succès et au développement harmonieux de la structure. Merci à vous !*

*Le 30 avril 2014, je quitterai mes fonctions en étant heureux d'avoir pu partager cette aventure et conscient du privilège que cela a été pour moi.*

*Mes meilleurs vœux de succès vont à ma successeure, ainsi qu'à l'OrTra dans son ensemble, sous-entendu à toutes les personnes qui se cachent derrière ses réalisations. La mission est belle ; les défis méritent amplement d'être relevés.*

*Bien à vous ! Bonne suite.*

*Jean-Marc Fonjallaz*

---

Annexe : glossaire

## Glossaire

AFAS	Association fribourgeoise aide et soins à domicile
AFP	Attestation de formation professionnelle
ASA	Aide en soins et accompagnement
ASE	Assistant socio-éducatif ; assistante socio-éducative
ASSC	Assistant / assistante en soin et santé communautaire
CFC	Certificat fédéral de capacité
CDS	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
DEE	Direction de l'économie et de l'emploi
DICS	Direction de l'instruction publique, de la culture et des sports
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales
EdE	Educatrice / Educateur de l'enfance
ES	Ecole supérieure
ESSG	Ecole Santé-Social de Grangeneuve
FaGe	Fachperson Gesundheit (ASSC, en français)
FCGF	Fédération des crèches et garderies fribourgeoises
FORs	OrTra romande du domaine social
HEdS-FR	Haute école de santé du canton de Fribourg
HES	Haute école spécialisée
HES-TS	Haute école fribourgeoise de travail social
IFFP	Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle
OdA Santé	OrTra nationale du domaine de la santé
SavoirSocial	OrTra nationale du domaine social
RFSM	Réseau fribourgeois de santé mentale
SFP	Service de la formation professionnelle
SOPFA	Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes
START	Foire des métiers du canton de Fribourg ; a lieu tous les 2 ans
VAE	Validation des acquis et de l'expérience